



Demande de placement de dispositifs à des fins commerciales sur la voie publique : Documents nécessaires

- 1. Carte d'identité
- 2. Contrat d'enlèvement des déchets
- 3. Copie de contrat d'assurance
- 4. Copie d'extrait banque carrefour des entreprises
- 5. frais de dossier : 200 euros
- 6. Un plan de l'étalage : longueur et largeur (il faut laisser 1m50 à 2m jusqu'au bord du trottoir pour le passage) / photo et dimensions du chevalet